

L'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans durant leur temps libre et en dehors des heures scolaires à Schaerbeek

**Programme de Coordination Locale pour
l'Enfance (CLE) :
Objectifs prioritaires 2015-2020**



Décembre 2014

Réalisé par le Réseau Coordination Enfance (SAES)

Amélie Fiévez - Michelle Uthurry - Christine Redant

P

A

R

T

I

E

4



XI. Objectifs du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2015-2020

- A. Potentiel d'accueil– capacité d'accueil
- B. Potentiel d'accueil– potentiel d'activités
- C. Temps d'accueil
- D. Coûts et participation financière
- E. Couverture géographique– Mobilité– Accessibilité
- F. Qualité des services
- G. Taux d'encadrement
- H. Formation du personnel
- I. Equipement et matériel
- J. Infrastructures et locaux
- K. Partenariats et coordinations
- L. Information pour les familles et professionnels

XII. Recommandations

XIII. Partenaires demandant l'agrément

Local pour l'Enfance

Ce chapitre présente, dans un premier temps, l'ensemble des objectifs retenus pour le programme CLE 2015 - 2020. Ils sont classés selon les différentes thématiques abordées dans la partie précédente, consacrée à l'état des lieux et à l'analyse des besoins du secteur. Afin de placer ces objectifs dans leur contexte, ils sont présentés en vis-à-vis des synthèses de chaque thématique.

Dans un second temps, viennent les recommandations qui sont adressées aux différentes institutions. Il s'agit de mesures importantes qui pourraient contribuer à l'amélioration de l'accueil temps libre à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais ne peuvent être traduites en objectifs sur un programme CLE local.

En dernier lieu, nous trouvons la liste des différents partenaires du programme CLE qui demandent l'agrément.



CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

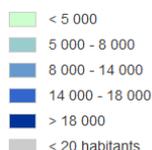
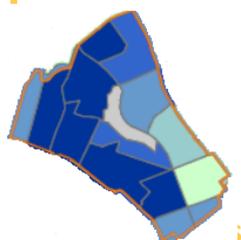
130 800 habitants : augmentation de 12 440 habitants depuis 2009 (Essor démographique)

Enfants de **3 à 12 ans** : 17 797 soit **13.60%** de la population

Enfants de **3 à 6 ans** : 6 607 soit **37%** de cette tranche d'âge

Plus de 150 nationalités différentes

Densité de la population à Schaerbeek



Quartiers les plus denses : quartiers Nord et Ouest

= zones les plus paupérisées

= zones où il y a le plus d'enfants de 2,5 à 12 ans

LIEUX - RELEVÉ DES OPÉRATEURS

32 écoles francophones (maternelles et primaires)

- réseau communal : 16
- réseau libre catholique : 13
- réseau libre islamique : 1
- réseau de la fédération Wallonie- Bruxelles : 2

= **125 opérateurs**

93 milieux d'accueil associatifs francophones

- activités créatives et culturelles : 36
- activités sportives et physiques : 44
- soutien scolaire : 25
- mouvements de jeunesse : 8

1 Organisme de coordination et 3 services de l'administration communale

UTILISATION DES SERVICES

Pendant l'année

- ① Garderie scolaire (une famille sur 2) : **60 %** en semaine (L,M,J,V) et **25%** le mercredi après-midi
- ② Activité sportives **39%** (hors école)
- ③ Activités créatives et culturelles **21%** (hors école)

Forte *augmentation du nombre d'enfants* et des présences dans les garderies scolaires.

Pendant les vacances

- ① juillet **52%**
- ② Août **47%**
- ③ Pâques **38%**

Inclusion des enfants en situation de handicap dans les activités extrascolaires : une pratique en évolution.

BESOINS

- Accueil des enfants de moins de 6 ans
- Accueil pendant les vacances, surtout pour le mois de juillet (manque de places et demandes en urgence)
- Sport → natation
- Soutien scolaire
- Activités organisées au sein de l'école : forte demande des familles
- Soutien financier nécessaire au maintien de l'offre et au développement des nouvelles activités

Les enfants souhaitent passer plus de temps en famille. Fracture entre ceux qui ont trop d'activités et ceux qui n'en

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

ACTUALISER RÉGULIÈREMENT L'ÉTAT DES LIEUX EN IDENTIFIANT LES NOUVEAUX OPÉRATEURS ET EN RELEVANT LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉS

- Mettre à jour les bases de données pour actualiser les outils d'informations
- Rencontrer les nouveaux opérateurs
- Faire se rencontrer les nouveaux opérateurs
- Organiser une rencontre entre les nouveaux opérateurs et les services ou organismes avec lesquels il pourraient travailler en partenariat (stages de vacances, activités parascolaires...)

ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX OPÉRATEURS DANS LEURS DÉMARCHES DE RECONNAISSANCE ET DE SUBSIDIATION

- Se tenir informé sur l'évolution des législations liées au secteur
- Développer une réflexion avec l'ONE sur l'octroi de l'autorisation des milieux d'accueil ATL (2,5 à 12 ans) pour pouvoir accueillir des enfants de moins de 6 ans

DÉVELOPPER QUANTITATIVEMENT L'OFFRE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS, EN PRIORITÉ PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES

- Développer l'offre d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans en soutenant les milieux d'accueil déjà autorisés par l'ONE via un appel à projet permettant un renfort d'équipe pendant les congés scolaires
- Développer l'offre d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans en incitant les milieux d'accueil qui accueillent les enfants de 6 à 12 ans, à élargir leur accueil aux enfants de 2,5 à 6 ans, via un appel à projet ciblé
 - Accompagner les milieux d'accueil retenus par l'appel à projet dans leur démarche pédagogique
 - Accompagner les milieux d'accueil retenus par l'appel à projet dans leur démarche pour être autorisés en lien avec la coordinatrice Accueil de l'ONE
- Créer des places d'accueil pour les enfants de 2,5 à 4 ans via un projet pilote en bénéficiant des locaux d'une crèche pendant la période de fermeture, à savoir du 15 juillet au 15 août, et ce en partenariat avec l'asbl « Crèches de Schaerbeek » et une association

DÉVELOPPER L'OFFRE D'ACCUEIL PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ POUR PALLIER LE MANQUE DE PLACES ET RÉPONDRE AUX URGENCES RENCONTRÉES PAR LES FAMILLES

- Développer le projet d'accueil flexible et d'urgence « Accueil Futé »
- Développer le projet « Places vacantes » avec les opérateurs qui organisent un accueil pendant les vacances

DÉVELOPPER L'INCLUSION DES ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

- Via le lien entre les opérateurs et les familles
- Via le lien avec les familles des écoles d'enseignement spécialisé (Ecole La Vallée et Ecole Chazal – type 1, type 2 et type 8)
- Via l'appel à projet qui permet aux milieux d'accueil de bénéficier d'un renfort d'équipe pendant les congés scolaires
- Via l'accompagnement et le suivi des projets soutenus par l'appel à projet
- Via la visibilité de l'offre inclusive dans les outils d'information
- Via la participation à la réflexion des professionnels sur l'inclusion

ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE D'UN PROJET PILOTE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES RAISONS QUI CONDUIRAIENT CERTAINES FAMILLES À S'EXCLURE DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

- En s'appuyant sur l'expertise de Badje en matière d'inclusion et sur la réflexion menée autour du projet « Extrascolaire sans barrière »
- Via la recherche de solutions adaptées aux situations des familles

UN SECTEUR DIVERSIFIÉ

80 types d'activités recensés :

- Créatives et culturelles : 19
- Sportives et physiques : 26
- Activités pendant les vacances : 6
- Soutien scolaire : 8
- Accueil extrascolaire dans les écoles : 3
- Activités en familles : 4
- Activités organisées par les mouvements de jeunesse

Richesse - Innovation - Diversité - Compétences

Inclusion des enfants en situation de handicap dans les activités extrascolaires : participation à différents types d'activités.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DANS LES ÉCOLES

Une **offre inégale** (activités parascolaires/études/animations)

LA QUESTION DES DEVOIRS OU TÂCHES À DOMICILE

Tension entre les demandes des familles, les écoles et les opérateurs qui proposent un soutien scolaire

BESOINS

Développer les types d'activités suivants :

- Langues
- Sport → natation
- Soutien scolaire
- Remédiation scolaire
- Activités parascolaires dans les écoles
- Stages sportifs (**42%**)
- Stages multi-activités (**38%**)

Intérêt moindre pour les stages créatifs et culturels (**26%**)

Besoin pour les professionnels de mieux faire connaître aux familles l'intérêt pédagogique des activités créatives et culturelles

Préserver les notions de temps libre et de loisir dans les activités extrascolaires :

Musique, sport, etc.

DVD « A nous le temps libre ! »

La question du choix des enfants : « Je fais du hockey mais je voulais faire du foot ».

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

DÉVELOPPER LA MIXITÉ DES ACTIVITÉS DURANT LE TEMPS LIBRE, NOTAMMENT PENDANT LES PÉRIODES DE CONGÉS SCOLAIRES

- Poursuivre les synergies entre l'offre culturelle et sportive

PROMOUVOIR L'INTÉRÊT DES ACTIVITÉS CRÉATIVES ET CULTURELLES AUPRÈS DES FAMILLES

- Réfléchir avec les opérateurs concernés aux actions à mettre en œuvre pour sensibiliser les familles à l'intérêt pour leurs enfants de participer aux activités créatives et culturelles (visibilité, actions collectives...)
- Inclure les milieux d'accueil créatifs et culturels dans le Parcours d'artiste organisé par la Commune

DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS DONNANT L'OCCASION AUX ENFANTS DE DÉCOUVRIR DE MANIÈRE LUDIQUE LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DE BRUXELLES

- Sensibiliser les opérateurs à la demande des familles
- Impulser des partenariats pour répondre à ce besoins spécifique

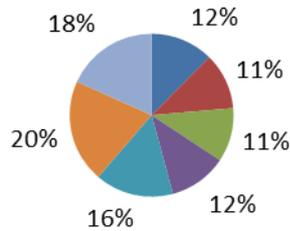
VALORISER LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE SUR LE PLAN PÉDAGOGIQUE ET LEUR PRISE EN COMPTE DANS L'ORGANISATION DES MILIEUX D'ACCUEIL

- Sensibiliser les professionnels à la notion de temps libre et de loisir pour les enfants via la réflexion et les échanges à partir du DVD « A nous le temps libre ! »
- Sensibiliser les professionnels des milieux d'accueil organisant des activités sportives à la notion de temps libre et à la prise en compte du développement global de l'enfant
- Sensibiliser les familles à l'importance du temps libre pour les enfants

DEMANDE DES FAMILLES

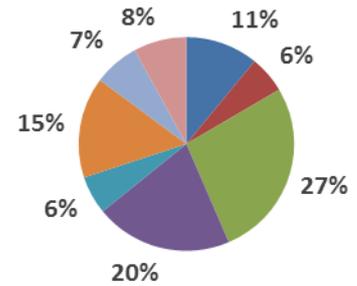
Pendant les vacances

- Jamais
- Automne (Toussaint)
- Hiver (Noël)
- Détente (Carnaval)
- Printemps (Pâques)
- Juillet
- Août



Pendant l'année

- Jamais
- Avant l'école
- Après l'école
- Le mercredi après-midi
- Le week-end
- De manière occasionnelle
- Moins de 3 jours par semaine
- Chaque jour de la semaine



L'ACCUEIL TEMPS LIBRE DANS LES ÉCOLES

- Présence des enfants de maternelle (proportion du temps scolaire par rapport au temps extrascolaire)
- Etude du Fraje : transitions, déplacements, continuité et multiplicité des personnes de référence
- Accueillant : lien entre les parents et les enseignants

DES CONSTATS PARTAGÉS PAR LES PROFESSIONNELS

- Fatigue des enfants
- Relations difficiles entre les professionnels et une minorité de familles par rapport au respect du cadre
- Horaires des professionnels parfois incompatibles avec l'organisation familiale

BESOINS

- Plus de flexibilité dans l'accueil pendant l'année et pendant les vacances (une famille sur deux) et prise en compte des situations individuelles
- 23% des familles souhaiteraient que les devoirs soient terminés à l'étude ou en école de devoirs
- Aspects qualitatifs : améliorer les transitions entre les temps scolaires et extrascolaires surtout pour les enfants les plus jeunes

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES ENFANTS LES PLUS JEUNES DANS LES ÉCOLES DURANT LE TEMPS D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

- via l'instauration d'un meilleur taux d'encadrement pour les enfants de maternelle et plus particulièrement pour l'accueil des enfants de moins de 4 ans
- via l'attention accordée aux moments de transition entre temps scolaire et extrascolaire
- via la réduction des déplacements entre classe et lieu d'accueil extrascolaire
- via la communication entre les différentes personnes qui accompagnent l'enfant durant les périodes scolaires et extrascolaires
- via une organisation interne visant à restreindre le nombre de personnes différentes que le jeune enfant est amené à rencontrer dans une journée

FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE PROFESSIONNELS SUR LES DIFFICULTÉS LIÉES AU LIEN AVEC LES FAMILLES

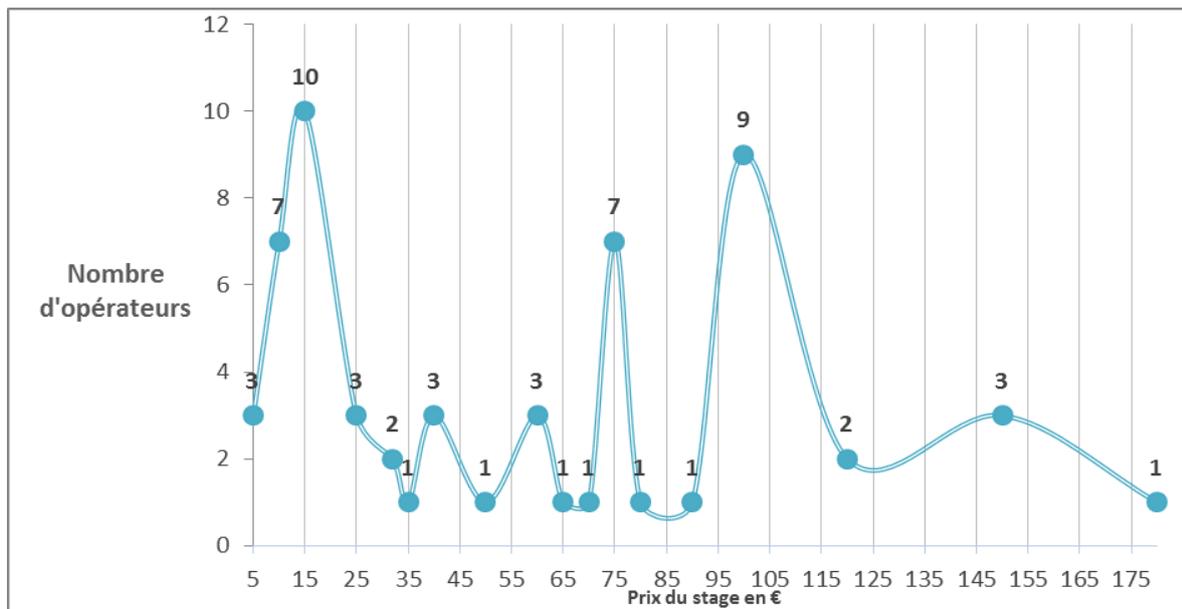
- Faire connaître les informations existantes autour de certaines thématiques liées aux besoins des enfants et des familles (ONE, Yapaka,...) : sommeil, alimentation saine,...

PROMOUVOIR LA FLEXIBILITÉ DE L'ACCUEIL PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES

- En lien avec les opérateurs organisant des activités pendant les vacances

UN COÛT RELATIVEMENT IMPORTANT

Augmentation des prix en général mais possibilités de réduction (mesures fiscales, mutuelles, CPAS, etc.)

DISPARITÉ DES COÛTS ENTRE OPÉRATEURS**Tarifs appliqués par les opérateurs pendant les stages de vacances**

- D'un stage à l'autre : de 5 € à 185 € pour une semaine
- Entre les types d'activités en moyenne: stage sportif (61€), stage créatif (50€) et stage multi-activités (73€)
- Entre les services communaux (Service Enfance, JES-Planète Kids, Bibliothèque communale, etc.)
- Entre enfants schaarbeekoïses et non - schaarbeekoïses

CE QUE LES FAMILLES SONT PRÊTES À PAYER POUR UN STAGE D'UNE SEMAINE

32% entre **20 et 50€** et **38%** entre **50 et 80 €**

BAISSE DES MOYENS FINANCIERS

- ↘ Coefficient multiplicateur de l'ONE pour l'ATL → 2010 = 0.62€/enfant/jour 2014 = 0.50€/enfant/jour
- Nécessité de recourir à plusieurs subsides pour survivre
- Incertitude des opérateurs face au futur (FESC, etc.)
- Répercussion de la baisse des moyens sur les tarifs d'inscription

BESOINS

- Financement structurel des opérateurs
- Prise en compte du niveau socio-économique des familles (revenus faibles ou moyens) pour permettre l'accès aux activités
- Harmonisation des tarifs au sein des institutions

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

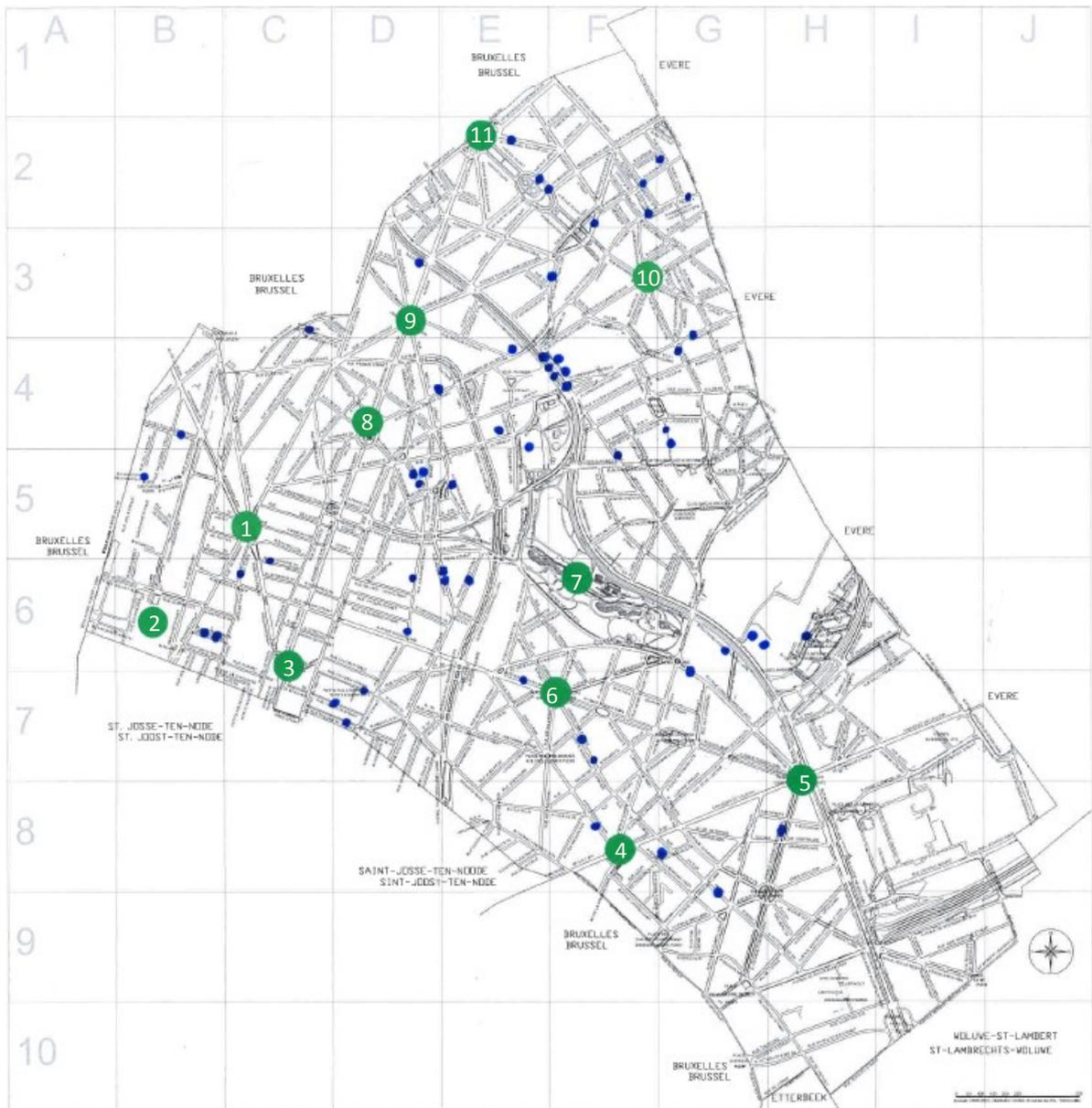
HARMONISER LES TARIFS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ENFANTS DURANT LEUR TEMPS LIBRE PAR LES DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX

DÉVELOPPER L'INFORMATION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS ET DES USAGERS SUR LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE DIMINUER LES TARIFS D'INSCRIPTION

- Inscrire ces informations dans la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? »
- Informer les opérateurs sur les procédures du CPAS liées à la prise en charge partielle des frais extrascolaires

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE INÉGALE DES MILIEUX D'ACCUEIL

Où sont situés les milieux d'accueil pendant les vacances scolaires ?



- | | |
|---------------------------|------------------------|
| 1. Place Liedts | 7. Parc Josaphat |
| 2. Gare du Nord | 8. Place Colignon |
| 3. Place de la Reine | 9. Place Verboekhoven |
| 4. Place Dailly | 10. Place de Helmet |
| 5. Place Général Meiser | 11. Gare de Schaerbeek |
| 6. Place des Bienfaiteurs | |

Où sont situés les milieux d'accueil pendant l'année scolaire ?



IMPORTANCE DE LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE

- Fréquentation des milieux d'accueil associatifs :
 - 24% écoles proches
 - 29% quartiers proches
- Critères des parents :
 - activités proches du domicile ou du lieu de travail 32 %
 - activités organisées à l'école 46%

BESOINS

- Activités dans les quartiers Nord, Brabant, Meiser, Plasky, Dailly, Jamblinne de Meux et gare de Schaerbeek
- Activités parascolaires dans les écoles

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

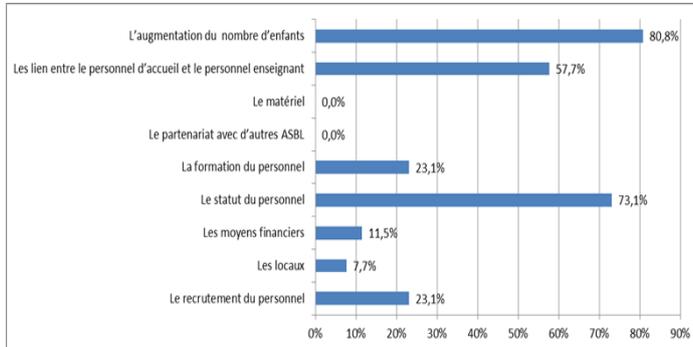
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DANS LE QUARTIER NORD-BRABANT, LE TRIANGLE MEISER-DAILLY-JAMBLINNE DE MEUX ET LE QUARTIER DE LA GARE DE SCHAERBEEK

- Impulser des partenariats entre les écoles et les associations des quartiers où l'offre est déficiente afin d'augmenter les capacités d'accueil pendant les vacances
- Participer aux futurs contrats de quartier

83 % des parents interrogés sont satisfaits de l'accueil extrascolaire en général.

FREINS ET LEVIERS AU NIVEAU DES ÉCOLES

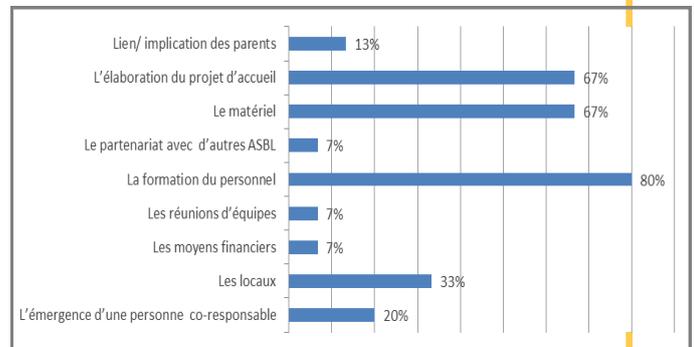
Ce qui freine la qualité



Freins :

- Augmentation du nombre d'enfants
- Statuts et temps de travail
- Liens entre le personnel d'accueil et les enseignants
- Formation du personnel

Ce qui pourrait l'augmenter

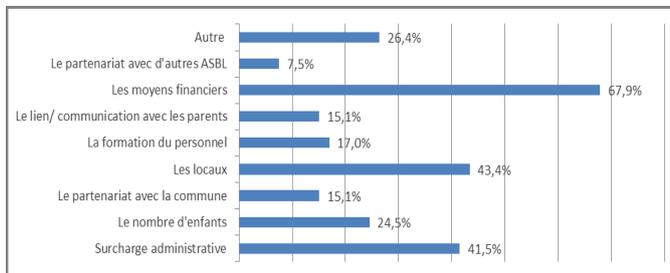


Leviers :

- Formations
- Elaboration du projet d'accueil en équipe
- Matériel
- Locaux

FREINS ET LEVIERS AU NIVEAU DES MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS

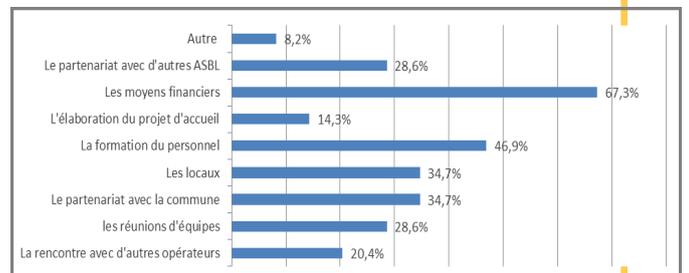
Ce qui freine la qualité



Freins :

- Moyens financiers
- Locaux
- Surcharge administrative
- Statuts et temps de travail

Ce qui pourrait l'augmenter



Leviers :

- Moyens financiers
- Partenariats avec la commune - locaux
- Formation du personnel

APPORTS PÉDAGOGIQUES POUR SOUTENIR LA QUALITÉ

- Supports : référentiels, DVD, brochures spécifiques, etc.
- Démarches : accompagnement d'équipes, groupes de travail, pratiques réflexives

BESOINS

- Synergie entre le personnel accueillant et le personnel enseignant (concertation)
- Rencontres entre professionnels
- Accompagnement de la qualité / soutien pédagogique
- Prise en compte des besoins des enfants les plus jeunes

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

SOUTENIR LA QUALITÉ ET ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRES

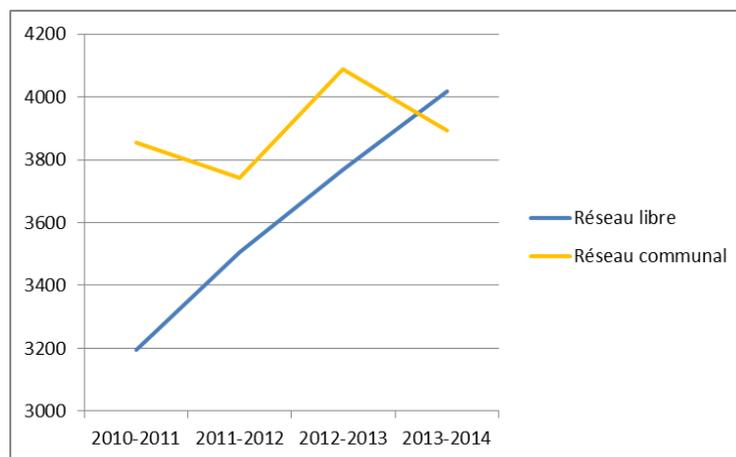
- Accompagner les équipes d'accueil dans l'élaboration de leur projet d'accueil
- Poursuivre les rencontres à caractère pédagogique entre professionnels de l'accueil dans les différents groupes de travail existant en fonction de thématiques ou de projets spécifiques (Groupe soutien scolaire de Schaerbeek, groupe Vacances, accueillant-e-s, directions des écoles, co-responsables de projets, milieux d'accueil travaillant sur l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques, opérateurs créatifs et culturels)
- Sensibiliser les parents et les professionnels au concept de temps libre tel que défini par les objectifs du décret ATL et le Code de qualité de l'ONE, de manière à ce que soient davantage pris en compte :
 - le bien-être des enfants ;
 - le respect de leur rythme ;
 - la place du temps libre dans l'organisation de la vie familiale ;
 - la place du temps libre par les professionnels dans l'organisation de leur milieu d'accueil ;
 - la participation des enfants et la prise en compte de leurs attentes.

POURSUIVRE LA CONCERTATION ENTRE LES ÉCOLES ET LES MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS QUI PROPOSENT DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN SCOLAIRE

COMMUNIQUER LES PROJETS D'ACCUEIL AUX PARENTS

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS EN GARDERIE**Evolution des présences d'enfants inscrits en garderie par réseau**

Une moyenne des présences d'enfants par trimestre et par réseau a servi de base au calcul des données.

**ENCADREMENT INÉGAL SELON LES PÉRIODES**

- Fluctuation des présences dans la journée
- Proportion importante des enfants plus jeunes
- Regroupement des enfants en fin de journée

FAIBLE AUGMENTATION DU PERSONNEL D'ACCUEIL

- Moyens insuffisants pour augmenter les équipes
- Difficultés pour les accueillants à gérer un grand groupe d'enfants
- Pas de solutions pour les absences : impact sur le nombre d'enfants par groupe mais aussi sur l'organisation des activités
- Absentéisme important

LE TEMPS DE MIDI

Pas repris dans le décret ATL mais pose d'énormes difficultés !

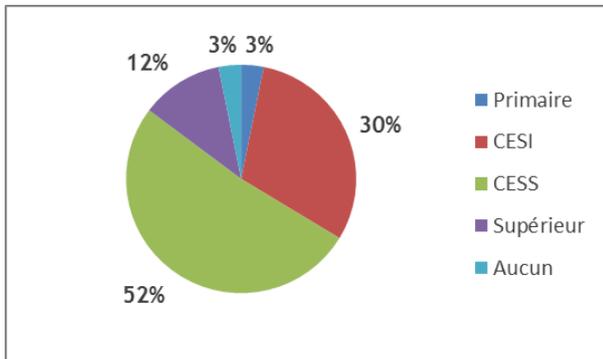
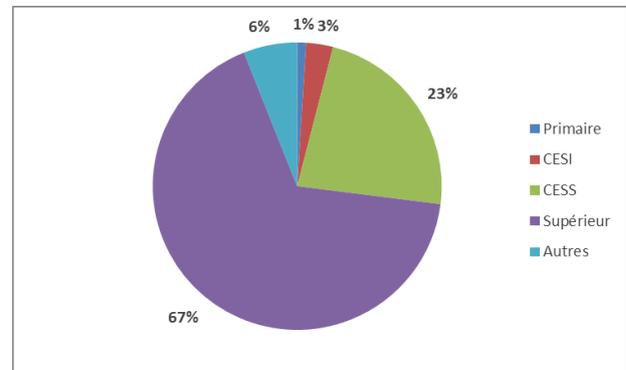
BESOINS

- Améliorer le taux d'encadrement dans les écoles à certaines périodes d'accueil
- Personnes de référence pour les enfants les plus petits
- Anticipation des absences dans le réseau libre et le réseau communal
- Améliorer le taux d'encadrement dans le soutien scolaire

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

AMÉLIORER L'ENCADREMENT DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DANS LES ÉCOLES

- Rechercher des solutions avec les responsables d'accueil pour pallier les absences
- Améliorer l'encadrement pour les enfants de moins de 6 ans et durant certaines périodes

DES NIVEAUX DE QUALIFICATIONS DIFFÉRENTS**Niveaux de qualification du personnel des écoles****Niveaux de qualification du personnel des milieux d'accueil associatifs****DES PRATIQUES DE FORMATION DIFFÉRENTES***Au niveau des écoles du réseau libre:*

- Rotation importante du personnel, difficulté de recruter du personnel qualifié donc proportion importante des personnes inscrites en formation de base
- Difficulté de transférer les acquis sur le terrain
- Manque de places dans les formations subsidiées par l'ONE à Bruxelles

Au niveau des écoles du réseau communal :

- Formations via l'Institut de promotion sociale
- Personnel nouvellement embauché qualifié

Au niveau des milieux d'accueil associatifs :

Pratique habituelle : supervisions, interventions, participation à des colloques, etc.

BESOINS*Au niveau du milieu associatif :*

- Troc de compétences entre les milieux associatifs
- Engagement des volontaires dans le processus de formation
- Formation sur la diversité culturelle dans les pratiques d'accueil
- Communication avec les familles
- Respect du développement global de l'enfant dans les activités sportives

Au niveau des écoles :

- Formations visant les compétences relationnelles, la participation et les notions de bases
- Lien entre les formations et le terrain via une réflexion en équipe
- Formations sur site
- Formation spécifique pour les personnes co-responsables

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

SOUTENIR LA FORMATION DU PERSONNEL EN MILIEU SCOLAIRE DU RÉSEAU LIBRE

- Accompagner les démarches liées à la formation que ce soit :
 - Via un accompagnement individuel des accueillant-e-s
 - Via un soutien spécifique des personnes co-responsables de l'accueil
 - Via la coordination des inscriptions avec les opérateurs de formation
 - Via l'organisation du remplacement du personnel d'accueil du réseau libre
 - Via le contact avec les opérateurs de formations
- Organiser des formations sur site en fonction des besoins du personnel d'accueil

RENFORCER ET VALORISER LE TRANSFERT DES ACQUIS EN FORMATIONS SUR LE TERRAIN

- Via des rencontres et des échanges entre accueillant-e-s

LES ÉCOLES ET LE MATÉRIEL

- Partage du matériel entre plusieurs personnes → possibilité de friction
- Durabilité du matériel
- Manque de local et d'équipements pour le rangement
- Compétences inégales vis-à-vis de l'utilisation du matériel
- Critère retenu pour augmenter la qualité

LES MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS ET LE MATÉRIEL

- Diversifié et de qualité en fonction des activités proposées
- Usage de matériel récupéré et recyclé
- Rencontres entre professionnels pour tester des nouveaux jeux organisées par le SAES

PRÊT DE JEUX PAR LE SAES

PROJET « RECIRCLE « PAR TURTLEWINGS »

BESOINS

- Découverte et expérimentation de nouveaux jeux
- Réfléchir à la manière d'améliorer le rangement et la durabilité des jeux en impliquant les enfants

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

POURSUIVRE LE PRÊT DE JEUX ET DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DES MILIEUX D'ACCUEIL PAR LE RÉSEAU COORDINATION ENFANCE

- Développer la réflexion au niveau de la qualité du matériel pour les enfants
 - Via les échanges entre les professionnels
 - Via la constitution éventuelle d'une centrale d'achat gérée par une association volontaire
 - Via des outils de partage d'avis entre les professionnels

LES ESPACES D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DANS LES ÉCOLES

- 1 école sur 3 dispose d'un local de garderie
- Utilisation d'espaces polyvalents : difficulté d'aménagement selon les critères du code de qualité
- Trajets parfois longs entre les différents espaces de vie
- Amélioration des cours de récréation (jeux d'extérieur, séparation des petits et des grands, etc.)
- Violence dans les cours de récréation
- Espaces d'accueil intérieur et extérieur de plus en plus exigus par rapport au nombre d'enfants

LES ESPACES D'ACCUEIL DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS

- Occupation et aménagement des espaces en constante réflexion
- Infrastructures pas toujours prévues pour l'accueil d'enfants
- Partenariats avec la Commune et des écoles
- Infrastructures sportives communales (tarifs location)

LES ESPACES VERTS

- Manque d'attrait des jeux présents dans les parcs
- Plaines de jeux : équipements ludiques en cours de transformation pour mieux répondre aux normes et aux besoins des enfants en situation de handicap
- Activités pédagogiques dans les parcs

BESOINS

- Verdurisation des cours de récréation
- Réflexion sur les cours de récréation : lieu de conflits → espace de jeux (gestion des relations entre enfants)
- Jeux dans les plaines plus attrayants
- Promouvoir les activités pédagogiques dans les parcs
- Locaux pour organiser des événements ou des réunions entre professionnels

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

PARTICIPER À LA RÉFLEXION CONCERNANT L'AMÉLIORATION DE L'ÉQUIPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES POUR QUE LES ENFANTS, PUISSENT, À PROXIMITÉ DE CHEZ EUX OU DE LEURS MILIEUX D'ACCUEIL, DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ MOTRICE DE MANIÈRE LIBRE ET LUDIQUE :

- dans les parcs et plaines de jeux
- dans les espaces publics de proximité

OPTIMALISER LES ESPACES D'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES

- En modulant les espaces et le matériel en fonction de l'activité proposée
- En développant le potentiel et la convivialité des cours de récréation
- En développant une réflexion et des actions pour prévenir la violence dans les cours de récréation
- En créant dans chaque milieu d'accueil un référentiel d'utilisation du matériel et des lieux partagés afin de garantir une organisation efficace et une utilisation optimale des ressources

DIFFÉRENTS TYPES DE PARTENARIATS

- Partenariats entre les écoles, les associations et la Commune
- Développement de différents groupes de travail thématique
 - soutien scolaire
 - accueil pendant les vacances
 - accueil en garderie
 - opérateurs créatifs et culturels
- Coordinations ATL dans la région de la Région bruxelloise
- Plateforme communautaire des coordinations ATL

FREIN ET LEVIER

- Frein si les conditions d'un bon partenariat ne sont pas réunies (perte d'énergie)
- Levier car plus-value pour améliorer la qualité de l'accueil et développer l'offre

BESOINS

- Rencontre des professionnels pour échanger des savoirs, des savoir-faire et éventuellement construire des projets ensemble (Parcours d'artiste, journées portes ouvertes, fêtes de quartier, etc.)
- Développement de l'offre dans les quartiers par des partenariats entre les écoles et les associations
- Attention à ne pas substituer le personnel accueillant dans les écoles par le personnel associatif
- Mutualiser et optimiser certaines ressources (bus, locaux, compétences, jeux, etc.)

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

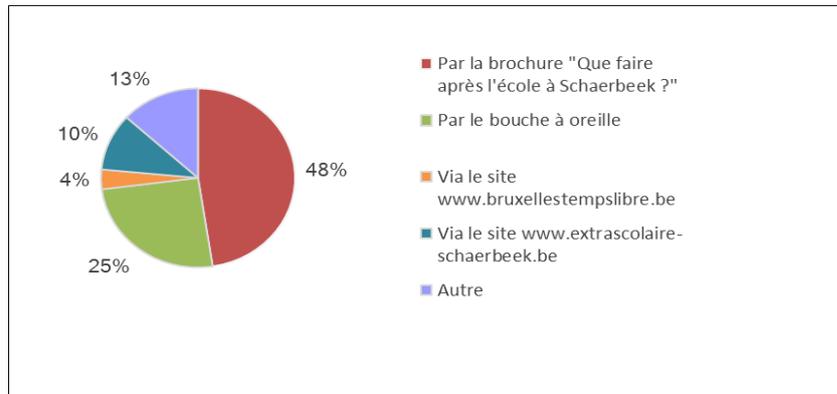
DÉVELOPPER ET ENCOURAGER LES PARTENARIATS ENTRE LES ASSOCIATIONS ET ENTRE ÉCOLES ET ASSOCIATIONS AFIN DE PERMETTRE AUX OPÉRATEURS DE MUTUALISER LEURS RESSOURCES. (COMPÉTENCES, MATÉRIEL, LOCAUX,...)

RÉPONDRE AUX BESOINS LOCAUX EN IMPULSANT ET EN COORDONNANT DES ACTIONS NOUVELLES EN FONCTIONS DES RESSOURCES DISPONIBLES (SUBVENTIONS D'IMPULSION - ARTICLE 36 DU DÉCRET ATL, FUTURS CONTRATS DE QUARTIERS)

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATL EN S'IMPLIQUANT DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE COORDINATION : INTERVISIONS, PLATEFORME ATL, ...

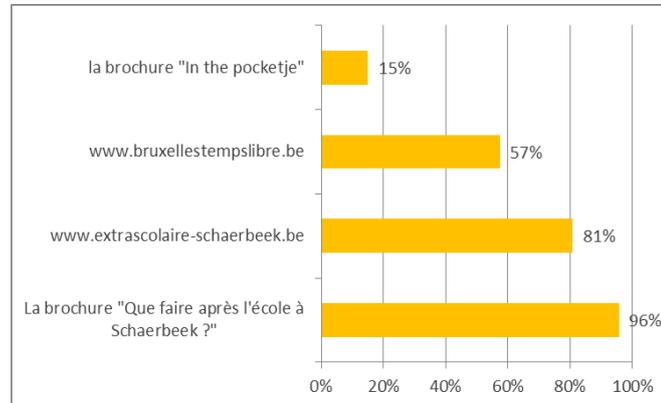
FAVORISER LA CENTRALISATION DE L'INFORMATION SUR L'OFFRE D'ACCUEIL PROPOSÉE AUX ENFANTS DURANT LEUR TEMPS LIBRE PAR LES DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX

AU NIVEAU DES FAMILLES

Comment connaissez-vous l'offre d'accueil extrascolaire à Schaerbeek ?

- Importance du format papier et du bouche à oreille
- Deux nouveaux outils développés cette année : encart spécial dans le « Schaerbeek Info » et « In the pocketje » par Badje sur l'offre régionale
- Freins pour accéder à l'information : maîtrise insuffisante du français et manque d'accès à Internet
- Confusion depuis la scission du Service Enfance de la Commune

AU NIVEAU DES PROFESSIONNELS

Quels outils d'information connaissez-vous ?

- Outils communaux mieux connus que les outils régionaux
- Mise à jour par les opérateurs du site www.extrascolaire-schaerbeek.be
- Mise en place de l'outil « places vacantes » : augmentation du nombre d'utilisateurs
- Attention à ne pas créer une confusion en multipliant les outils d'information
- Ne pas utiliser exclusivement les inscriptions par Internet : déshumanisation de l'accueil

BESOINS

- Donner une information correcte sur l'offre existante (actualisation des données)
- Utilisation de divers canaux d'information
- Ne pas faire d'Internet l'outil exclusif de communication avec les parents
- Informations spécifiques pour les professionnels

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

INFORMER LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS SUR L'OFFRE D'ACCUEIL À SCHAERBEEK ET DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- Mettre à jour les différentes informations accessibles via le site Internet « www.extrascolaire-schaerbeek.be » : moteur de recherche, agenda, focus sur un événement ou une association, page des professionnels, informations diverses
- Rééditer, faire connaître et diffuser la brochure « Que faire à Schaerbeek après l'école ? » auprès des parents et des professionnels
- Participer à l'élaboration de l'encart spécial « Activités pendant les vacances » du journal communal « Schaerbeek Info » en faisant un inventaire de l'offre d'accueil pendant les vacances de Pâques et d'été
- Mettre à jour le site Internet régional « www.bruxellestempstlibre.be » et la brochure « In the poketje »
- Utiliser divers canaux d'information pour faire connaître les activités extrascolaires à tous les types de publics (groupes d'éducation permanente, café-parents,...)

CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE À SCHAERBEEK (EN LIEN AVEC LES PROJETS DU CONTRAT DE GESTION DE L'ONE)

COMMUNIQUER AVEC LES PROFESSIONNELS VIA L'ENVOI RÉGULIER D'UNE LETTRE D'INFORMATION EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR

M

SOUTIEN AUX OPÉRATEURS

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

SOUTIEN DES OPÉRATEURS AGRÉÉS VIA LE PROGRAMME CLE ET DES ECOLES DE DEVOIRS RECONNUES PAR L'ONE

- Via l'octroi d'un subside complémentaire de la Commune géré par le Réseau Coordination Enfance
- Via la gestion administrative et financière de ce subside

N

ORGANISATION DE L'ATL

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2015-2020

PRÉPARATION, ORGANISATION ET SUIVI DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL AYANT POUR BUT DE :

- Développer une vision globale sur l'accueil dans la Commune
- Définir les actions annuelles via l'élaboration d'un plan d'action (de septembre à octobre)
- Evaluer les actions et élaborer le rapport d'activités annuel
- Organiser l'évaluation finale du programme CLE
- Définir les budgets de la subvention communale extrascolaire
- Organiser son renouvellement dans les 6 mois qui suivront les élections communales en 2018

TRAVAILLER EN LIEN AVEC LES INSTITUTIONS, SERVICES OU PROGRAMMES LIÉS À L'ACCUEIL DES ENFANTS ET AU SOUTIEN DES PROFESSIONNELS :

- Au niveau communal : Cohésion sociale, Centre Culturel, Bibliothèque, Commission consultative pour la politique des personnes handicapés,...
- Au niveau institutionnel : OEJAJ, ONE, l'Observatoire de l'Enfant,...
- Au niveau régional : Badje,...

XII. Recommandations

Ces recommandations portent sur des éléments pour lesquels le programme CLE de Schaerbeek ne peut avoir d'impact direct mais qui à l'échelle de politiques fédérales ou régionales pourraient contribuer à améliorer les conditions d'accueil dans le secteur de l'Accueil Temps Libre.

UN RELÈVEMENT DU MONTANT DES SUBSIDES ET LA MISE EN PLACE DES SUBVENTIONS D'IMPULSION PRÉVUES PAR LE DÉCRET

Les subsides ont plutôt tendance à diminuer. Sur le terrain, de nouvelles initiatives voient le jour mais ont parfois des difficultés à se maintenir faute de moyens suffisants. Nombre d'entre elles sont en situation de survie et ne peuvent se projeter dans l'avenir. L'accès aux subsides et leur maintien relèvent d'un parcours administratif très complexe. Cela empêche parfois les milieux d'accueil d'avoir des tarifs abordables pour les familles et limite par conséquent leur accessibilité. Une aide au démarrage serait particulièrement nécessaire pour leur donner le temps de financer et d'autonomiser leur projet.

UNE HARMONISATION DES DÉCRETS CONCERNANT L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 2,5 À 12 ANS DURANT LEUR TEMPS LIBRE

Le décret ATL englobe toute une série d'activités et d'opérateurs dépendant d'autres législations ou règlements : Décret Ecoles de Devoirs, Décret Centre de Vacances, Décret Centre d'Expression et de Créativité (CEC), Fédérations Sportives, Fédération des Mouvements de Jeunesse, etc... Or il s'agit d'accueillir les mêmes enfants et de répondre à des besoins de base quelle que soit l'activité. Les opérateurs sont amenés à diversifier leurs sources de subsides pour couvrir les frais ce qui représente à la fois une surcharge de travail et des contraintes parfois difficiles à rencontrer, notamment au niveau des qualifications requises (Exemple : une association organise à la fois une école de devoirs et un centre de vacances et elle est reconnue comme CEC. Les trois décrets concernés auront des prescrits différents en termes de taux d'encadrement, de qualifications requises, de conditions d'accueil...) Face à cette complexité, les professionnels expriment souvent le souhait d'une simplification et d'une harmonisation de tous les décrets relatifs à l'accueil des enfants durant leur temps libre sur base d'un tronc commun en laissant la possibilité de légiférer, si nécessaire, sur certaines spécificités des milieux d'accueil.

UNE VALORISATION DES STATUTS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL CONCERNANT LE PERSONNEL D'ACCUEIL

Face à un manque de moyens structurels et suffisants, le secteur de l'ATL a souvent recours à des programmes liés à des politiques de résorption de chômage pour recruter son personnel : ALE, PTP, ... Ces statuts sont souvent précaires, parfois limités dans le temps. Cela engendre une rotation de personnel importante qui freine la stabilité des équipes. Ces personnes ont souvent suivi des formations pendant plusieurs années et ne retrouvent pas forcément un travail dans le même secteur alors qu'elles se sont engagées dans un parcours officiel de professionnalisation pour en faire leur métier. Elles sont parfois remplacées par des personnes non qualifiées, pour qui des formations vont être à nouveau programmées, sans garantie quant à leur présence à long terme dans l'équipe. On relève aussi peu d'emploi à temps plein ce qui a un impact sur l'organisation pédagogique et institutionnelle : faible continuité entre les différents temps d'accueil, manque de temps pour se réunir et réfléchir ensemble au projet d'accueil, peu de réflexion commune entre le personnel extrascolaire et le personnel enseignant.

UNE RÉORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

L'organisation du temps scolaire dans la journée et la répartition des congés durant l'année ne semble pas plus répondre aux besoins des enfants ni à ceux de leur famille. Le découpage de la journée tel qu'il est pratiqué actuellement complique la conciliation de la vie familiale et professionnelle, l'école finissant en général vers 15h. Le temps passé en « garderie » excède parfois le temps passé en classe, ce qui pose question sur la longueur de la journée d'un enfant. Les écoles témoignent en grande majorité des difficultés à assurer la gestion du temps de midi dans de bonnes conditions dans un laps de temps si court. La longueur des congés scolaires pendant l'été amène les familles à utiliser des services d'accueil pendant plusieurs semaines, ce qui peut représenter un coût important dans le budget familial.

LA RECONNAISSANCE ET LA SUBSIDIATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DURANT LE TEMPS DE MIDI DANS LES ÉCOLES

En grande majorité, les enfants prennent leur repas à l'école, ce qui nécessite une organisation particulière en termes d'encadrement et de locaux. Quel que soit le réseau, les écoles rencontrent d'énormes difficultés pour créer les conditions nécessaires à l'accueil des enfants durant ce moment très important de la journée. L'accueil durant le temps de midi n'est pas reconnu par le décret ATL et il est très insuffisamment subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

UNE RECONNAISSANCE PLUS ACCRUE DES FORMATIONS/QUALIFICATIONS ET DU PARCOURS PROFESSIONNEL VIA LA MISE EN PLACE DE PASSERELLES

Les opérateurs rencontrent parfois des difficultés lors du recrutement de leur personnel. La variété des profils et des expériences présentes dans les curriculum vitae ne rencontrent parfois pas les exigences des décrets. Ils sont nombreux à plaider pour une ouverture plus large à la reconnaissance des métiers pouvant intervenir dans l'accueil des enfants via la mise en place de passerelles et de formations continuées adaptées.

UN CHANGEMENT DE DÉNOMINATION CONCERNANT LES ÉCOLES DE DEVOIRS

La terminologie actuelle prête à confusion notamment pour les familles et le monde enseignant. Les Ecoles de devoirs proposeraient-elles une école après l'école ? Cela ne correspond pas aux attentes du décret EDD ni à celles de la plupart des associations qui organisent un soutien scolaire. Outre la fonction pédagogique, ces dernières exercent également une fonction sociale et culturelle qui donne lieu à des projets très spécifiques et concrets : projets créatifs et culturels, engagement dans des actions de quartier, participation à des événements citoyens,...

UNE APPLICATION DE LA CIRCULAIRE DE 2001 SUR LES TÂCHES À DOMICILE

Il semble que cette circulaire ne soit pas suffisamment connue ou appliquée dans le monde enseignant alors qu'elle pose des bases très concrètes sur la fonction et le sens des devoirs, leur contenu ainsi le temps maximal à y consacrer selon l'âge des enfants.

XIII. Partenaires demandant l'agrément

1. ENFANTS ET COMPAGNIE
2. LIENS DE QUARTIER PETITE ENFANCE LA TANIÈRE DES PETITS OURS
3. LUDOCONTACT
4. INSTITUT DE LA VIERGE FIDÈLE
5. INSTITUT SAINTE-MARIE FRATERNITÉ
6. INSTITUT SAINT-AUGUSTIN
7. INSTITUT DE LA SAINTE FAMILLE
8. ECOLE DU DIVIN SAUVEUR
9. ECOLE LOUISE DE MARILLAC
10. ECOLE NOTRE DAME DE LA PAIX
11. ECOLE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR
12. INSTITUT CHAMPAGNAT
13. INSTITUT DE L'ANNONCIATION
14. INSTITUT SAINT-DOMINIQUE
15. INSTITUT SAINTE-MARIE MEISER
16. ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHAERBEEK – SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL-
SERVICES D'ACCUEIL EN MILIEU SCOLAIRE (SAMS) : 16 ÉCOLES